

ORDURES MENAGERES ET BIODECHETS 2011 – NOUVEAU MODE DE COLLECTE

Pour l'instant, les premières collectes donnent des résultats très prometteurs avec des ratios de 74.5 kg de biodéchets par habitant et 81.3 kg d'ordures ménagères par habitant (extrapolation pour l'année sur la base des 2 premiers mois) ... ces chiffres sont à confirmer par les prochaines collectes.

Rappel : le polystyrène (barquettes ...) doit être jeté dans les ordures ménagères.

BOIS D'AFFOUAGE

Le tirage des lots de bois d'affouage aura lieu le lundi 14 mars de 14 h à 16 h à la mairie. Toutes les personnes qui ont réservé un lot sont invitées à venir le tirer au sort. Prix du lot : 180.- €, règlement sur place, uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

CHIENS ERRANTS

Récemment encore, des chiens errants ont causé des désagréments à certains de nos concitoyens. De plus, un chien errant peut être un danger pour les automobilistes et pour les piétons. Dorénavant, tout chien errant signalé sera mis en chenil par les brigades vertes, une contravention sera dressée à l'encontre du propriétaire, il en va de la sécurité de tous.

N° appel brigades vertes : 03 89 74 84 04

BRUITS DE VOISINAGE

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou la santé de l'homme.

(Bruits de comportement qualifiés d'inutiles, désinvoltes ou agressifs : cris d'animaux, fêtes familiales, outils de bricolage, jardinage, appareil de diffusion musique/son, équipements individuels fixes climatiseurs, pompes à chaleur..., appareils électroménagers).

Charge à chacun d'en prendre acte.

PAYS THUR DOLLER – PRIX INNOV'JEUNES

Le pays Thur-Doller lance pour la 4^{ème} année consécutive le prix « Innov'jeunes » L'objectif de ce concours est de susciter l'esprit d'innovation et d'initiative chez les jeunes en présentant des projets innovants. Pour tout renseignement complémentaire, contacter M. Déchambenoit du Syndicat Mixte Pays Thur Doller avant le 4 mai 2011 au 03 89 35 70 96 ou economie@pays-thur-doller.fr ou info@pays-thur-doller.fr.

FOND'ACTION ALSACE : APPEL A CANDIDATURES

Si vous avez un talent, un projet original... comme les 200 lauréats depuis 25 ans, déposez votre candidature avant le 31 mai 2011. Pour tout renseignement et demande de dossier, contactez FOND'ACTION ALSACE AU 03 88 36 63 77- Site internet : www.fondaction-alsace.com

HAUT-RHIN PROPRE

Un appel aux bénévoles est lancé pour donner un coup de propre à notre ban communal qui en a bien besoin. Rendez vous le **samedi 2 avril à 8 heures** sur la place de la salle des fêtes rue du Stade pour une matinée de travail. La municipalité compte sur votre participation. Prévoyez une tenue adéquate, des gants et des sacs poubelles seront mis à votre disposition.

INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE

Pour toute inscription pour la rentrée 2011-2012 à l'école maternelle, se renseigner en mairie.

EXPO D'ARTISTES

La municipalité organise une *EXPOSITION D'ARTISTES A LA MAISON DES ASSOCIATIONS*, rue de l'église. Cette manifestation aura lieu le **samedi 19 mars de 14 h à 17 h** ainsi que le **dimanche 20 mars de 10 h à 17 h**. Nous vous convions à venir nombreux admirer bijoux, acryliques, aquarelles, carterie, huiles, marqueterie, photos, sculptures en bois, fabrications artisanales, déco. Sur place salon de thé par CARITAS et vente de pâtisseries par les parents élus de l'école primaire. ENTREE LIBRE.

CREALIANCE : INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour l'accueil périscolaire 2011-2012 sont ouvertes ! L'Association Créaliance propose pour les enfants scolarisés :

- un accueil périscolaire sur 7 sites desservant les 17 communes de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach le temps du midi et le soir jusqu'à 18h30 au plus tard,
 - un accueil mercredi (journée ou demi-journée, avec une amplitude horaire de 7h45 à 18h30) est également disponible à Burnhaupt-le-Haut ou Masevaux pour les enfants scolarisés de la maternelle au CE2 ainsi qu'un accueil spécifique pour les jeunes scolarisés du CE2 à la 5^{ème} sur Masevaux.
- Des contrats annuels, mensuels, hebdomadaires ou exceptionnels peuvent être souscrits selon votre situation professionnelle.

Si vous êtes intéressés par un de ces accueils pour l'année scolaire 2011-2012, merci de contacter Créaliance dès à présent qui enregistrera votre demande. Elle sera étudiée selon les disponibilités. Une réponse définitive vous sera transmise début mai 2011.

Pré-inscription périscolaire : contact au 03 89 82 43 12 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

L'EXPERTISE DU CONDUIT DE FUMEE

Le Règlement Sanitaire Départemental précise dans les articles 31.1 – 31.4 – 31.5 – 31.6 qu'à l'entrée en jouissance de chaque locataire ou occupant, le propriétaire ou son représentant doit s'assurer du bon état des conduits, appareils de chauffage ou de production d'eau chaude desservant les locaux mis à leur disposition. Les appareils de chauffage, de cuisine ou de production d'eau chaude ne peuvent être branchés dans les conduits qu'après examen de ceux-ci. L'installateur qui procède à ces examens doit remettre à l'utilisateur un certificat établissant l'étanchéité du conduit dans des conditions normales d'utilisation, sa régularité et suffisance de section, sa vacuité, sa continuité et son ramonage.

COMMUNICATION DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Les habitants sont invités à signaler sans délai à la Gendarmerie la présence de voitures ou de personnes suspectes notamment dans les lotissements, ce procédé peut permettre d'appréhender rapidement des individus commettant des cambriolages. Tel a été le cas tout récemment dans la rue du Loup ou la collaboration riverains – gendarmerie a permis l'arrestation en flagrant délit de trois cambrioleurs.

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

Ecole de musique :

Un concert Cabaret est organisé le samedi 7 mai au foyer Martin Studer à 20 h 15 avec la participation de l'Ecole de Musique. Entrée libre plateau, petite restauration sur place.

Vétérans Foot Loisirs :

Les Vétérans Foot Loisirs de Burnhaupt le Bas recherchent de nouveaux partenaires pour taper dans le ballon lors de rencontres ou d'entraînements le vendredi soir, sans contrainte, dans une ambiance festive.

Les familles sont les bienvenues pour partager les moments de détente lors des différentes sorties organisées.

Pour tous renseignements, contactez HUBY au 06 99 44 48 26 ou THIERRY au 06 25 32 16 91.

Le Maire, André HIRTH